

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°52 • avril 2007

Résistons ensemble c/o CiCP, 21^{er}, rue Voltaire, 75011 Paris | Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com
Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros. <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

La solidarité s'organise et c'est eux qui le disent

«Le principe de l'opposition aux interpellations se systématise» d'après Philippe Lavenne du syndicat policier Alliance, «il y a un vent de contestation contre tout ce qui porte un uniforme». Ce mois-ci, le slogan «police partout, justice nulle part» a été scandé plus d'une fois et pas seulement par des militants. D'abord, par ces habitants de Belleville qui se sont mobilisés (jusqu'à s'affronter avec la police) pour protester (rassemblements massifs devant le commissariat pendant plusieurs heures, grève des enseignants...) contre l'arrestation d'un grand père chinois sans papier venu chercher son petit enfant à l'école et contre la garde à vue de la directrice de l'école qui s'y est opposée. Ensuite, par ces voyageurs et passants des sous-sols de la Gare du Nord qui se sont regroupés pour protester contre l'interpellation brutale d'un homme sans ticket, certains ont même proposé de payer l'amende du fraudeur pour qu'il soit libéré, puis l'arrivée de nombreux renforts policiers qui ont chargé la foule a mis le feu aux poudres. Ce vent de révolte levé en novembre 2005 dans les banlieues a fait irruption au cœur de Paris et en pleine campagne électorale ; c'est que l'insurrection ne se laisse dicter ni sa loi, ni ses formes, ni son contenu : elle sera peut-être préélectorale et menée par un habitant de Belleville ou M ou Mme Tout le monde de passage Gare du Nord. Qui vivra verra...

> «Sarkozy démission!»

Slogan entendu dans les couloirs de la Gare du Nord.

Mais il est parti, Sarkozy le premier flic de France. Combien de fois avons nous conspué sur l'asphalte le nom de ce sinistre personnage ? Nous avons raison car il était à la fois l'inspirateur et l'exécutant. Il arrivait à personnifier tout ce qu'il y a de plus détestable dans cette société. Sarkozy est parti, c'est vrai, mais il y a toujours un premier flic de France.

Le problème est qu'aucun des trois autres candidats qui ont une chance d'accéder au deuxième tour ne dit, dans le fond, autre chose que Sarkozy. Le Ministère de «l'identité nationale»? On entend des cris indignés, mais les autres, eux aussi sont contre la régularisation de tous les sans-papiers, eux aussi sont partisans de l'ordre «juste», de la police dans les quartiers, camps de jeunes encadrés par l'armée, du drapeau tricolore chez soi comme signe d'«intégration»...? Alors, en réclamant la démission d'un ministre déjà parti, les manifestants de la Gare du Nord ne se sont pas trompés.

> SUR LE ViF Petit compte-rendu à l'arrache sur les quatre de Gare du Nord du 29 mars (extraits)

«Le premier, c'est Abdoukarim... il a été désigné comme ayant déjà jeté des projectiles... Abdoukarim nie les faits... Le proc' se sent obligé de dresser le portrait de l'émeutier redoutable, à double-face : "d'un côté, il est doux ; de l'autre, il peut être très violent" ... Il demande six mois ferme et le dépôt. Il fera finalement quatre mois de taule, à partir de ce soir. Le second se nomme Brice... Il affirme qu'il avait jeté une canette vers des potes, et non vers les flics. Le procureur demande six mois ferme, avec mandat de dépôt. Ce sera finalement, quatre mois, et dès ce soir. Sofiane a dix huit ans... Il s'est fait choper avec une paire de pompe volée dans son sac. Le proc' l'accuse de saccage. Sofiane refuse la comparution immédiate. L'avocate demande un complément d'information pour avoir la vidéo du pillage du Foot Locker. Ce sera le dépôt pour Sofiane en l'attente de son procès, qui aura lieu le 23 avril. Le dernier, c'est Mohammed... On lui reproche d'avoir jeté des chaussures contre les flics, sans qu'aucun de ces derniers n'ait été touché. Le juge relève le jugement porté par Mohammed sur l'usage disproportionné de la force par les flics, alors qu'il y a des enfants, de simples passagers... "qui êtes-vous pour avoir une approche critique ou une réflexion sur l'action de la police?" ... Mohammed a reconnu les faits, tout en les justifiant. Il affirme qu'il regrette. Quatre mois avec sursis.»

Texte intégral : http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=78676

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Jonathan, alias Zoka grapheur, 24 ans, voulait échapper à la police

Il est mort en tombant d'un toit de Montpellier. Comme un autre tagueur, Mickaël, mort comme Fethi, Nourredine, Bouna et Zied, Taoufik... Morts pour rien, pour pas grande chose. C'est une partie de nous-mêmes qui est partie avec eux. La liste est longue. La police n'a pas tiré sur la gâchette, mais c'est sa pratique, son impunité connues par tous qui poussent à la mort.

Le pays des «droits de l'homme» Arrivé en France en 2002 pour fuir les persécutions dont il était victime au Sri Lanka, Elanchelvan Rajendram a été expulsé en août 2005. Le 28 février à l'aube il a été exécuté par les militaires de l'armée sri-lankaise alors qu'il sortait des toilettes installées dans la cour de sa maison. Elanchelvan avait 30 ans. Voilà la France pays des «droits de l'homme».

Résistance populaire Rafile à l'école Rampal, comme si vous y étiez, la vidéo: <http://www.latelelibre.fr/index.php/2007/03/des-maternelles-du-xxeme-a-paris-sous-tension>

À Tours, les policiers sont sommés de faire du rendement !

Ne nous y trompons pas, ce n'est pas l'informatique qui oblige les policiers à multiplier les interpellations mais la «culture du résultat», slogan de Sarkozy à l'Intérieur. À Tours, le préfet et le directeur central, sous prétexte «d'efficacité des services», ont fixé aux commissariats et à la BAC, des objectifs chiffrés mensuels (arrestations, contrôles en gare, nombre d'amendes à l'heure, etc.). <http://php.espace.free.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=1321>

Relaxe après refus d'ADN Camille, contrôlée sans aucun motif avec un ami sur un parking de village, avait refusé un prélèvement d'ADN. Au tribunal, elle a expliqué qu'elle n'était coupable de rien et qu'elle refusait cette pratique de pays totalitaire. Au terme d'une plaidoirie claire et ferme de son avocat, la présidente du tribunal de Mâcon l'a relaxée, malgré les réquisitions du procureur de la République qui demandait sa condamnation. Cette relaxe peut désormais faire jurisprudence. <http://rebellyon.info/article3515.html>

Loi sur la prévention de la délinquance : tabassez, vous n'êtes plus filmés !

Une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison et 75000 euros d'amende condamne désormais quiconque diffusera sur le Web des images d'agression ou d'actes de violence. Dit comme ça, on ne peut qu'acquiescer à une loi qui semble avoir pour but de mettre fin au «happy slaping», pratique qui pousserait les ados à taper sur n'importe qui pour filmer et balancer la séquence tabassage sur internet. Mais si, cachée derrière, se trouvait tapie une nouvelle atteinte à la liberté d'expression. Quid des vidéos amateurs montrant, par exemple, les violences policières ? Si les médias étrangers s'interrogent, les nôtres restent étrangement muets sur la question...

Lyon: 218 jours... jugés coupables... Des amis se promènent cet été dans les rues de Lyon. À cause d'une discussion animée avec un vigile, la BAC intervient et menotte au hasard l'un des promeneurs. Surpris par cette décision arbitraire, le groupe s'interroge mais la réponse des policiers sera brutale. Une jeune fille est frappée, jetée à terre puis victime d'un coup de pied donné verticalement sur le pubis. Au commissariat, la jeune fille est traînée au sol par les cheveux. Le lendemain elle est amenée menottée à son domicile devant ses voisins, et ceci escorté par 9 policiers ! Elle (et un des jeunes) sera condamnée 218 jours plus tard pour outrage et rébellion à 100 jours amende à 10 euros et à verser 600 euros d'indemnités (notamment pour «rembourser le T-shirt de Zidane que portait un policier»), soit 1600 euros chacun.

L'école et la police, une collaboration toujours plus étroite...

La police rafile dans les écoles, mais il y a encore des récalcitrants parmi les enseignants, comme à l'École Rampal. Alors le rectorat de l'académie de Créteil et la police organisent une première formation commune aux policiers et chefs d'établissements afin d'«améliorer la sécurité» dans les écoles et en vue de «favoriser une meilleure connaissance réciproque des acteurs de terrain et d'assurer la diffusion des bonnes pratiques partenariales». Il y a aussi l'étude d'une intervention du Raid. C'est pour quand l'exercice commun de tir au flashball ?

Violence policière à l'universités de Rennes 2 Suite à leur assemblée générale du mercredi 28 février, une cinquantaine d'étudiants de Rennes 2 ont décidé d'aller à la rencontre de la direction de l'université vers 14h. Devant le refus de la direction, décision est prise vers 17h d'occuper le hall de la présidence. Vers minuit, la direction de l'université a fait appel aux forces de l'ordre pour évacuer les occupants. La police nationale et la B.A.C. ont expulsé les étudiants de leur université brutalement (coups de matraques, gifles...) et sans sommation.

<http://php.espace.free.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=1276>

Rouen: une agression policière en direct Filmée par un témoin, et quand il n'y en a pas, qui croit les victimes ? <http://tinyurl.com/3bk747>

Dernière minute - 6 avril «J'ai failli mourir» dit Amir, un jeune du quartier de la Croix-Petit à Cergy, blessé à l'épaule par une balle de pistolet. Il passait près de l'endroit où les jeunes affrontaient les flics. Ces derniers admettent d'avoir tiré dans l'air, mais pas sur les gens. Alors d'où vient la balle ? Mystère. Pas de charge retenue contre la victime, c'est la moindre des choses ! Mais ne laissons pas enterrer cette affaire !

➤ AGiR Bas les pattes devant Indymedia Lille !



Double plainte en 2004 contre Indymedia Lille des CRS et de Villepin, ministre de l'intérieur de l'époque pour insulte et diffamation dans différents articles dénonçant les violences policières lors d'une rafile contre les réfugiés à Calais. Enquêtes pour découvrir les «responsables» du site, saisi du disque dur, un dossier de 900 pages. Rien de moins ! Un régime où le pouvoir et l'argent contrôlent et censurent tout des îlots de liberté sont insupportables. Son procès aura lieu au tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer le 19 avril 2007 au matin. Défendons la liberté d'expression, solidarité avec Indymedia Lille ! <http://lille.indymedia.org/spip.php?article8026>

Monfort-sur-Meu: «noirs, blancs, tous bretons !»

1000 personnes ont manifesté sous les mots d'ordre: «1^{ère}, 2^e, 3^e génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés», ou encore «noirs, blancs, tous bretons !» à Monfort-sur-Meu (près de Rennes) le 28 mars contre la rafile de 23 salariés d'origine malienne. Le 28 février ces ouvriers étaient interpellés par la police pour détention de faux papiers et placés en centre de rétention. Le 28 mars 8 Maliens étaient toujours en centre de rétention, 13 libérés sont passés dans la clandestinité et 2 ont été expulsés. La pression sur les autorités doit continuer. Pour signer la pétition: <http://www.petition.malimontfort.fr/>
Info: <http://collectif-mali-montfort.blog4ever.com/blog/article-94004.html>

Un collectif Refus ADN à Paris Il aura pour objet de faire connaître la réalité du FNAEG les raisons de le refuser et de soutenir les personnes qui refusent notamment Jean Yves Hubert dont le procès en appel approche pour son deuxième refus de prélèvement dans le cadre malheureux du délit continu. Pour rejoindre ce collectif: refusadn@free.fr

Collectif des Damnés de la Terre Nouvelle adresse du site: <http://www.damnedelaterre.org>